



santé au travail en limousin

Suivez-nous sur TWITTER :
[@STL_limousin](https://twitter.com/STL_limousin)



DoC'ActuS

Bulletin d'information du centre de documentation en santé au travail en Limousin

N° 119, mars 2018

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de l'Union européenne	2
Circulaire	4
Conseil d'Etat	4
Jurisprudence	4
Justice	5
Présanse / Groupe ASMT	5
Le tweet du mois	5
Les brèves	6
Rapports et études	9
Sur le web	10
La boîte à outils	11
Les chiffres en plus	12
Nouveautés INRS	12
Congrès, colloques, conférences	13
Le travail en chansons	13



Extraits du journal officiel de la République française

08/02/2018 :

- [Arrêté du 1er février 2018](#) relatif au **suivi et à l'évaluation de la stratégie nationale de santé 2018-2022**.

14/02/2018 :

- [LOI n° 2018-84 du 13 février 2018](#) créant un **dispositif de don de jours de repos** non pris au bénéfice des proches aidants de personnes en perte d'autonomie ou présentant un handicap.

15/02/2018 :

- [Arrêté du 27 décembre 2017](#) relatif à la **liste des agents biologiques pathogènes et aux mesures techniques de prévention** à mettre en œuvre dans les laboratoires où les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des agents biologiques pathogènes.

21/02/2018

- [Arrêté du 15 février 2018](#) portant **extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective** nationale des services de santé au travail interentreprises (n° 897).

28/02/2018

- [Arrêté du 22 février 2018](#) **abrogeant l'arrêté du 2 mars 2017** suspendant les annexes I et II de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les **conditions d'immunisation des personnes** mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique.
- [Décret n° 2018-137 du 26 février 2018](#) relatif à **l'hébergement de données de santé à caractère personnel**.

Extraits du journal officiel de l'Union européenne

01/02/2018

- [Règlement d'exécution \(UE\) 2018/155 de la Commission du 31 janvier 2018](#) modifiant le règlement d'exécution (UE) no686/2012 de la Commission assignant aux États membres, aux fins de la **procédure de renouvellement, l'évaluation des substances actives**.

06/02/2018

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006]
- [Règlement délégué \(UE\) 2018/172 de la Commission du 28 novembre 2017](#) modifiant les annexes I et V du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les **exportations et importations de produits chimiques dangereux**.

08/02/2018

- [Règlement d'exécution \(UE\) 2018/185 de la Commission du 7 février 2018](#) modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne les conditions d'approbation de la substance active « **penflufène** ».
- [Règlement d'exécution \(UE\) 2018/184 de la Commission du 7 février 2018](#) modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne la prolongation des périodes d'approbation des substances actives **FEN 560** (également dénommé fenugrec ou graines de fenugrec en poudre) et fluorure de sulfuryle.



Circulaire

Renforcement des règles de sécurité applicables sur les chantiers forestiers et sylvicoles : les explications ministérielles. Une instruction technique commune du ministère de l'agriculture et du ministère du travail explicite les nouvelles règles d'hygiène et de sécurité applicables aux chantiers forestiers et sylvicoles entrées en vigueur le 1er avril 2017. *Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, le 26/01/2018.*

- [Télécharger la circulaire.](#)

Conseil d'Etat

La profession infirmière est une et indivisible au sein de son ordre et dans le cadre de sa déontologie. Le 15 février dernier, le Conseil d'État a rejeté un recours d'une fédération syndicale contre le décret instituant le code de déontologie des infirmiers. Cette fédération avait saisi la haute juridiction administrative le 25 janvier 2017 et demandé l'annulation du décret « pour excès de pouvoir ». Elle contestait les dispositions relatives à l'indépendance professionnelle de l'infirmier, à l'obligation de moralité et à la soumission des professionnels aux instances disciplinaires ordinales. *Ordre national des infirmiers le 16/02/2018.*

[Lire l'article.](#)

Jurisprudence

AT et faute inexcusable : les frais d'expertise médicale sont avancés par la Caisse. Dans l'arrêt publié le 25 janvier 2018, la deuxième chambre civile de la Cour de cassation confirme que les frais de l'expertise amiable réalisée en vue de l'évaluation des chefs de préjudice subis par la victime d'un accident du travail dû à la faute inexcusable de l'employeur sont avancés par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) qui en récupère le montant auprès de cet employeur et ce conformément à [l'article L. 452-3, alinéa dernier du Code du travail](#). *ISTNF le 02/02/2018.*

- [Lire l'analyse.](#)
- [Lire l'arrêt n° 78 du 25 janvier 2018 \(16-25.467\)](#)

Inaptitude : l'existence d'importantes restrictions ne déchargent pas l'employeur de son obligation de reclassement. Dans l'arrêt du 7 février 2018, la Cour de cassation rappelle que le salarié inapte ne peut être valablement licencié que si, notamment, l'employeur démontre qu'il a effectué de vaines recherches loyales et sérieuses de reclassement, y compris par la mise en œuvre de mesures telles que mutations, aménagements, adaptations ou transformations de postes existants ou aménagements du temps de travail. Ces recherches doivent être menées, peu important l'existence d'importantes restrictions accompagnant l'avis d'inaptitude. *ISTNF, le 02/02/2018*

- [Lire l'article.](#)
- [Cass. soc., n° 16-17.302 du 7 février 2018](#)

Inaptitude du salarié : quelle partie doit organiser la seconde visite médicale ? Jusqu'en janvier 2017, l'inaptitude d'un salarié ne pouvait être constatée, sauf exceptions, qu'à l'issue de 2 examens médicaux. Une fois la 1ère visite médicale passée, chacune des parties savait donc qu'un second examen aurait lieu... Appartenait-il à l'employeur de l'organiser ? Et s'il ne le faisait pas, la procédure pouvait-elle lui être opposée si l'examen avait quand même lieu ? Editions Tissot, le 08/02/2018

- [Lire l'analyse.](#)
- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-15868 du 21/12/2017.](#)

Sophie FANTONI-QUINTON : « **Nous pouvons être force de proposition : allons-y !** » Sophie Fantoni-Quinton donne son point de vue sur les missions actuellement en cours autour de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels. *ISTNF, le 01/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

La recherche sur les cancers d'origine professionnelle : Un cancer est considéré d'origine professionnelle lorsqu'il résulte de l'exposition, en milieu de travail, à un agent chimique, physique ou biologique ou encore de conditions inhérentes à une activité de travail. Il s'agit d'un cancer qui ne se serait probablement pas produit si la personne n'avait pas exercé ce travail. France Labrèche, chercheuse à l'IRSST, présente les secteurs d'activité économique et les principaux groupes professionnels dans lesquels les travailleurs québécois sont exposés aux cancérogènes. *IRSST, 05/02/2018.*

- [Lire l'article](#)
- [Voir la conférence](#)
- Télécharger le rapport [Exposition des travailleurs québécois à des cancérogènes - Industries et groupes professionnels](#)

80 % des AES seraient évitables ! Les accidents d'exposition au sang et aux liquides biologiques, un risque à courir lorsqu'on est soignant et notamment IDE. L'Ordre national des infirmiers a donc décidé de se pencher sur ce problème en lançant une [enquête numérique sur le sujet](#), et les résultats confirment les doutes. Les AES demeurent beaucoup trop fréquents et seraient pour la plupart parfaitement évitables si les recommandations de bonnes pratiques et autres mesures de sécurité étaient appliquées. Que l'on exerce dans la fonction publique, dans le privé ou en libéral, des améliorations sont possibles. *Infirmier.com le 06/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

La prévention de la santé au travail doit s'émanciper ! La santé au travail se libère progressivement de la seule approche médicale mais son efficacité dépend toujours de la bonne volonté des employeurs. Des plans et des stratégies existent pour que la santé au travail devienne un instrument des politiques publiques. Ces programmes de bonnes intentions vont-ils se traduire en actions financées ? A défaut, des propositions peuvent s'exprimer ! *Médiapart le 05/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

La norme ISO 45001 est validée : Après quatre années de travail, l'ISO (organisation internationale de normalisation) publiera en mars 2018 la première norme internationale sur la santé et la sécurité au travail. D'application volontaire, l'ISO 45001 proposera aux organisations (publiques et privées) une approche managériale de la santé et de la sécurité au travail, sur le même modèle que l'ISO 9001 pour la qualité et l'ISO 14001 pour l'environnement. *Préventica le 07/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

Risque chimique : les news de février 2018. Les principaux événements qui ont marqué l'actualité de REACH et de l'Agence européenne des produits chimiques depuis le 15 janvier 2018. *Les techniques de l'ingénieur, 07/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

La rougeole s'étend au Limousin : Jusqu'alors épargné par une épidémie qui a entraîné l'hospitalisation de près de 60 personnes en Nouvelle-Aquitaine, le Limousin est désormais touché par la maladie. Un cas de rougeole a été diagnostiqué au CHU de Limoges, un autre près de Brive. *Le Populaire du Centre le 09/02/2018.*

- [Lire l'article](#)
- [Télécharger la note de prévention.](#)

Le comité social et économique -ex CHSCT- mode d'emploi : Les ordonnances de septembre 2017 reconfigurent le dialogue social dans l'entreprise. Les anciennes instances représentatives –c'est-à-dire les délégués du personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène et de sécurité– fusionnent pour donner naissance à une instance unique, le CSE (Comité Social et Economique). La date de mise en application a été fixée au plus tard au 1er janvier 2020. Toutefois, des mesures transitoires ont été prévues par les ordonnances de manière à anticiper la mise en place du CSE. *CCI Hauts de France le 20/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

Jeunes travailleurs : Les travailleurs de moins de 18 ans constituent une catégorie particulière de salariés. En raison de leur inexpérience en milieu professionnel, des dispositions spécifiques sont prévues par la réglementation afin de mieux préserver leur santé et leur sécurité. L'INRS fait le point dans un dossier. *INRS, le 21/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

Médicaments et grossesse : des pictogrammes trop alarmistes pour l'Académie de médecine. Depuis le 17 octobre 2017, les médicaments considérés comme dangereux pendant la grossesse doivent porter un pictogramme d'avertissement pour les femmes enceintes. L'Académie nationale de médecine, dans un avis du 6 février 2018, critique l'imprécision de la réglementation et s'inquiète de la multiplication des pictogrammes apposés sur les médicaments pour les femmes enceintes. *Vie publique le 21/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

Santé des agriculteurs : risques et expositions professionnelles. Santé publique France fait un focus sur les études et les données qu'elle a produites sur la santé des agriculteurs et plus particulièrement la santé mentale, la maladie de Parkinson, l'exposition aux pesticides, le chlordécone en outre-mer. Elle a mis en place un programme national de surveillance dont l'objectif est d'améliorer les connaissances sur l'état de santé et les risques professionnels en France. *Santé Publique France le 22/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)

Un service de santé au travail ouvert aux employeurs de TPE : Les TPE/PME sont souvent délaissées par les sciences sociales, humaines et médicales. Or elles sont 96,8% qui comptent entre 0 et 20 salariés. Les employeurs de TPE sont plus de deux millions en France, dont la moitié n'emploient aucun salarié. Doivent-ils pour autant rester en marge de la prévention de la santé au travail. *Médiapart le 27/02/2018.*

- [Lire l'article.](#)



Ouverture d'un site Internet dédié à la santé au travail dans le sanitaire, social et médico-social : L'Unifa a regroupé sur un nouveau site Internet les informations et outils existants sur la santé et la qualité de vie au travail du secteur. Des articles répertoriés par chapitre (prévention des risques professionnels, qualité de vie au travail, pénibilité, maintien en emploi...) offrent des conseils résumés, parfois sous forme de "fiches repères", qui se fondent notamment sur des guides déjà existants. Les employeurs, salariés, et représentants du personnel auxquels s'adresse ce site peuvent aussi y trouver des informations légales ou une cartographie des acteurs pouvant apporter conseil ou financement pour mener des actions de prévention des risques professionnels.

Le site regroupe des ressources élaborées par les acteurs du secteur tels que le réseau Anact-Aract, [OETH](#) (association obligation d'emploi des travailleurs handicapés), Cides-Chorum et l'INRS. *Les Editions Législatives, 14/02/2018.*

- [Consulter le site.](#)

Prévention domicile : L'IRCEM Prévoyance, la CNAM TS, l'INRS et la Direction Générale des Entreprises lancent l'application mobile PREVENTION DOMICILE et poursuivent ainsi leurs travaux sur la digitalisation des outils prévention. Un seul objectif pour ce Serious Game : Sécuriser le lieu de travail en anticipant les risques liés aux activités professionnelles à domicile. *Prévention domicile 2018.*

- [En savoir plus.....](#)

BTP : Prévention BTP en direct. Comment déterminer un point d'ancrage ? comment savoir si mon casque est encore bon ? que doit-on vérifier à la réception d'un matériel loué ? ... Depuis le 5 février dernier, les professionnels du BTP trouvent facilement en ligne une réponse immédiate à leurs questions sur la sécurité et la prévention grâce au service [Prévention BTP En direct](#). *Prévention BTP, le 07/02/2018.*

Dix vidéos sur la prévention des TMS dans le secteur de l'aide et du soin à la personne : Changer l'approche des manutentions de personnes pour les professionnels de l'aide et du soin, c'est l'objectif de la nouvelle série de films vidéos proposées par l'INRS. Cette innovation dans la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique dans ce secteur se traduira par une action globale pour prévenir les TMS. *INRS, 08/02/2018.*

- [Lire l'article et les vidéos.](#)

Prévention du risque chimique : Evaluation des multiexpositions aux substances. L'INRS vient de mettre en ligne une nouvelle version enrichie de [l'outil MiXie](#). De nouvelles substances et classes d'effets comme les perturbateurs endocriniens ou les sensibilisants y sont présentés. Pour rappel, en milieu professionnel, les travailleurs peuvent être exposés simultanément à plusieurs produits chimiques potentiellement dangereux pour la santé. Il est donc nécessaire d'évaluer les risques liés à la combinaison de ces expositions. Le logiciel MiXie permet d'évaluer le potentiel additif ou non des substances chimiques à partir de données atmosphériques et de situer les niveaux d'exposition cumulés par rapport aux valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP). *Les éditions législatives, 16/02/2018.*

Immersion 360 : un environnement sonore virtuel pour la réadaptation des travailleurs présentant une surdit . Fran ois Bergeron, professeur   l'Universit  Laval, explique la conception d'un syst me pouvant virtuellement reproduire des exp riences auditives r alistes et permettre une situation d' valuation et d'intervention repr sentative de la vie quotidienne. *IRSST, 23/02/2018.*

- [Lire l'article et la vid o.](#)
- [Lire le diaporama.](#)

Traitements des cancers du poumon : mise à jour du guide pour les patients. Ce guide d'information Cancer info présente les traitements et le suivi des formes les plus fréquentes des cancers du poumon : les cancers bronchiques non à petites cellules et les cancers bronchiques à petites cellules. Il aborde la question des traitements, de leur déroulement et des effets indésirables possibles. Il présente, par ailleurs, les différents professionnels que les patients peuvent être amenés à rencontrer ainsi que des informations pratiques et des ressources utiles. Un glossaire définissant les termes scientifiques que les patients peuvent entendre tout au long des traitements, est par ailleurs, disponible. *INCa le 23/02/2018, 77 pages.*

- [Lire l'article et consulter le guide.](#)

Le rôle des différents médecins dans le maintien dans l'emploi : 3 médecins, 3 rôles complémentaires pour guider le salarié dans son parcours de maintien dans l'emploi. La SSTRN vient de publier un dépliant expliquant le rôle de chacun d'eux (généraliste, du travail et de la CPAM). *SSTRN, 12/02/2018.*

- [Télécharger le document.](#)

BTP : Coactivité sur les chantiers. L'intervention de plusieurs entreprises sur un même chantier crée des interférences susceptibles de générer de nombreux risques. Une coordination en matière de santé et de sécurité est indispensable. L'IRIS-ST vient de mettre à jour la brochure. *IRIS-ST, janvier 2018.*

- [Télécharger le document.](#)

Fiches biblio : Le Centre d'information régional sur la prévention des risques professionnels (CIRP) de la Carsat Centre Ouest vient de publier deux fiches :

- [Vibrations transmises au système main/bras](#)
- [Fiche Les nanomatériaux](#)
- [Retrouver l'ensemble des fiches biblio.](#)

Les chiffres en plus

Baromètre de la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles. Depuis 4 ans, ATEQUACY, en partenariat avec le cabinet SINGER avocats, interroge les entreprises françaises sur leur gestion des risques professionnels. Comment réagissent-elles ? Comment gèrent-elles les actions déclaratives et les procédures suite à un accident du travail ? Comment font-elles face aux conséquences des risques professionnels et aux enjeux administratifs, sociaux et financiers ? *Atequacy, novembre 2017.*

- [Lire le communiqué de presse](#)

Nouveautés INRS

Nouvelles éditions / Fiches toxicologiques : 14/02/2018 -

- [Glyphosate \(FT 273\)](#)
- [Nicotine \(FT 312\)](#)
- [Méthanol \(FT 5\)](#)
- [Cyanure de sodium, Cyanure de potassium \(FT 111\)](#)
- [Chlore \(FT 51\)](#)
- [Acrylate d'éthyle \(FT 185\)](#)

Dossiers web :

- Mise à jour du [dossier Pénibilité](#). Ce dossier intègre les modifications issues de l'ordonnance n° 2017-1389 du 22 septembre 2017 relative à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention, qui a réformé le dispositif pénibilité.
- Nouveau dossier sur le [Bien-être au travail](#). Ce dossier présente deux démarches bien-être adaptées en fonction de la taille d'entreprise.

Congrès, colloques, conférences

Le SDIS de la Creuse, l'ARACT Nouvelle-Aquitaine et l'ACIST 23 organisent un colloque sur la Qualité de la Vie au travail, le 27 mars 2018, à La Souterraine. « **L'amélioration de la qualité de vie au travail peut-elle concourir à améliorer la qualité de service public ?** ». L'intention de ce colloque est de questionner l'amélioration des conditions de travail et de vérifier si l'amélioration de la qualité de vie au travail peut concourir à améliorer la qualité de service public. Cet après-midi de réflexion s'adresse à l'ensemble des agents, cadres, dirigeants et administrateurs des entités publiques de la Région Nouvelle-Aquitaine. **M. Marc LORIOL**, sociologue, chercheur au CNRS (IDHES Paris I) tiendra une conférence.

- [Pour en savoir plus...](#)

55èmes Journées Santé Travail du Cisme (Appel à contribution) : Les prochaines Journées Santé Travail de Présanse se tiendront les 16 et 17 octobre 2018, au Grand-Hôtel à Paris. Le thème de ces journées sera « Contribution des SSTI à la santé globale »

- [Consulter le document.](#)

Le travail en chansons

Chanter au travail ou le travail en chanson ? La chanson au travail a longtemps été utilisée comme une aide pour faire face au dur labeur. Donnant le rythme pour la réalisation de tâches difficiles, répétitives et ennuyeuses, la chanson est par la suite devenue un outil pour passer un message de revendication sociale. Encore aujourd'hui le travail est un thème très présent dans la musique. Elle est ainsi souvent utilisée pour dénoncer un travail aliénant ou des pratiques patronales jugées indécentes. On trouvera aussi de délicieux morceaux prônant [le droit à la paresse](#) ou invitant au repos. Petit aperçu...

- [Siffler en travaillant](#) 🎵 🎵 🎵 🎵